

Public visé

Cette journée est destinée à tous les acteurs de l'aménagement de l'espace public urbain (Elus et techniciens des collectivités locales, Services de l'Etat, professionnels du secteur privé, associations...).

Lieu de la rencontre

Amphithéâtre du C.N.F.P.T de Toulouse

9, rue Alex Coutet - 31100 Toulouse

tél. 05 62 11 38 00

 http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/plan_acces_cnfpt.pdf?gl=MDAwM2YyMmU

Modalités d'inscriptions

Compléter et éditer le bulletin d'inscription qui correspond à votre statut et l'envoyer par mail au C.N.F.P.T de Midi-Pyrénées à

vittoria.lacheze@cnfpt.fr

avec copie au Cerema du Sud-Ouest à

carine.flahaut@cerema.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Didier Jeantroux - CNFPT de Toulouse au 05 62 11 38 53

E-mail : didier.jeantroux@cnfpt.fr

ou

Carine Flahaut - Cerema Sud-Ouest au 05 56 70 64 61

E-mail : carine.flahaut@cerema.fr

L'inscription vaut convocation

Date limite d'inscription : **2 novembre 2015**

Frais de déplacement

■ Pour les fonctionnaires territoriaux

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants ou de leur employeur.

Le repas du midi est compris.

■ Pour les fonctionnaires et services autres que les collectivités territoriales

Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement sont à la charge des participants ou de leur employeur.

Le repas du midi sera pris sur place environ **7,00€**

Une politique de stationnement adaptée pour rendre les centre-villes plus agréables et attractifs

Toulouse - 10 novembre 2015



Programme prévisionnel de la journée

Pour rendre leurs centre-villes plus agréables et plus attractifs, de nombreuses municipalités privilégient aujourd'hui les aménagements qui favorisent les déplacements durables. Les zones de circulation apaisées comme les aires piétonnes, les zones de rencontre et les zones 30 sont de plus en plus présentes au cœur des centre-villes. Fini le temps des aménagements qui privilégient la voiture. Pourtant, cette dernière reste un sujet important de la politique des déplacements surtout en matière de stationnement.

La politique de stationnement doit aujourd'hui s'adapter aux nouveaux concepts d'aménagements des centre-villes qui privilégient les modes de déplacements respectueux de l'environnement (la marche, le vélo, les transports en commun). Elle doit aussi répondre au mieux à tous les besoins que ce soit pour les clients, les riverains, les livreurs, les travailleurs, les touristes et visiteurs, les personnes handicapées sans oublier les nouveaux besoins comme celui des conducteurs de voitures électriques.

Les différents types de stationnements sont divers et variés, gratuits ou payants mais pour être efficaces ils doivent être utilisés correctement. Ils doivent également respecter la réglementation.

Pour régler les problèmes de stationnements en centre-ville, il est primordial de mener à bien une politique globale de stationnement qui soit étroitement liée à la politique de déplacements.

Chaque ville a sa propre politique de stationnement. Cette dernière varie en fonction de nombreux paramètres (taille de la ville, configuration, historique, vocation touristique ou autres, attractivité ...).

En promouvant à grande échelle les déplacements durables (marche, vélo, TC tels que métro et tram) les grandes villes apaisent petit à petit leur centre-ville et arrivent à mieux gérer les problèmes de stationnement en adaptant les types de stationnements en fonction des besoins. Aujourd'hui elles se penchent sur de nouveaux problèmes liés à l'évolution des besoins de chacun comme le stationnement des résidents, le stationnement des vélos, des voitures électriques et des voitures en co-voiturage...

Les villes plus petites élaborent leurs plans de stationnements pour mieux répondre aux besoins de chacun et pour rendre leur centre-ville plus agréable à vivre et plus attractif. En effet, une ville qui n'a pas une bonne gestion de ses places de stationnement arrive très vite à saturation, les rues sont engorgées par les véhicules qui tournent à la recherche d'une place et les déplacements deviennent très vite pénibles pour accéder au centre. Ce phénomène peut très vite entraîner une désertification du centre-ville au profit des commerces situés en périphérie de la ville.

Favoriser les échanges entre les collectivités, les professionnels sur les pratiques en matière de stationnement, à travers différents exemples, afin de permettre à chacun de réussir au mieux sa politique de stationnements tel est l'objectif de cette journée organisée en partenariat avec le C.N.F.P.T de Midi-Pyrénées et le Cerema dans le cadre de la Cotita (Conférence technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement).

Matinée

09h00 Accueil des participants

09 h 30 Ouverture de la journée

09 h 40 Les généralités sur le stationnement en centre-ville et sa réglementation

Points sur les différentes compétences - les différents types de stationnements - les stationnements spécifiques - et sur la dépénalisation et ses conséquences.

xx XXX, (Intervenant pas encore identifié)

10 h 25 Comment mener à bien une politique stationnement ?

Quelle méthode utiliser pour définir une politique de stationnement adaptée aux caractéristiques et contraintes d'une ville et qui répond aux besoins de tous les usagers?

Thomas BERTHET, Consultant en écomobilité Inddigo Toulouse

11 h 10 La politique stationnement de la ville de Toulouse

Pour apaiser son centre-ville et le rendre plus attractif et dynamique, la ville de Toulouse aménage des zones de circulation apaisées, développe différents modes de transports en communs comme le bus, le tram et le métro, favorise les modes de déplacements actifs comme la marche et le vélo. Toutefois, pour que cet apaisement soit une réussite, elle doit également mener une politique de stationnement adaptée à tous ces changements.

Bruno LAURENS, Domaine Déplacements - Stationnement-Expertise - ville de Toulouse

Sylvain MATHIEU, Chef de projets Linéo et pôles d'échanges-TISSEO.

12 h 15 Déjeuner

Après-midi

13 h 30 La politique stationnement de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Aire de covoiturage, parking relais, stationnements en ouvrages, la communauté d'agglomération de l'Albigeois diversifie les modes de stationnements pour contribuer à trouver des solutions aux problèmes de circulation en centre-ville.

Alexis FEBRER, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

14 h 25 Le Smart Parking : un nouveau concept pour améliorer les politiques de stationnements en ville.

Ce nouveau concept s'appuie sur une technologie de pointe, il permet une harmonisation des tarifs, améliore la rotation des véhicules de résidents, assure un respect plus important du paiement du stationnement, il peut également assurer une gestion dynamique des places de livraison.

Elena Umanets, Egis France

Christian Paties, Egis France

15 h 10 La politique de stationnement de la commune de Vénerque

Pour rendre son centre-bourg plus agréable et attractif, la commune de Vénerque de 2650 habitants a réalisé un plan de circulation et de stationnement. Un diagnostic détaillé des flux de circulation et du stationnement a permis de déceler les problèmes de la commune et de trouver des solutions pour tenter de les résoudre. Aujourd'hui, le bilan est plutôt positif.

Thomas BERTHET, Consultant en écomobilité - Inddigo Toulouse

16 h 05 Bilan de la journée